

## Réunion du Conseil d'École Maurice Lavallée

### Procès-verbal

Jeudi 9 janvier 2025 (18h30)

Présences : Micheline Charrois, Marie-Josée Duguay, Marie-Claude Laroche, Louise McEachern, Deous Biyoulou-Boyahou (Enseignant), Alexandre Charrois (Étudiant)

Absences : Noemie Valois, Marie-Eve Chiasson

\*\*\*\*\*

- 1. Bienvenue aux conseillers scolaires du centre nord:** Tania Saumure, conseillère publique ; Giscard Kodiane, conseiller catholique

Presentation Powerpoint par Mme Saumure et M. Kodiane (voir en pièce-jointe)

Questions / réponses à la présentation du CÉ de Maurice-Lavallée

1. Avec les ouvertures des écoles secondaires de Sherwood Park, Beaumont et prochaines années à l'école Maurice-Lavallée pour le nombre d'élèves? Nous prévoyons que l'école Maurice-Lavallée demeurera une école de 250-325 élèves dans le futur.

*L'ouverture d'édifices scolaires répartis dans les différents quartiers de la ville demeure une priorité pour le CSCN afin d'améliorer l'accès équitable à l'école francophone.*

2. Durant de l'information partagée (désolé l'on ne peut se rappeler de la source) sur le contexte de transport scolaire à Edmonton à partir de Sherwood Park et Beaumont ne sera plus offert, et que les élèves n'ont pas le droit de s'inscrire à une autre école francophone autre que celle de leur communauté. Est-ce que des limites vont être mises en place ou est-ce que les écoles catholiques vont exiger que les élèves soient baptisés pour fréquenter et s'ils ne sont pas baptisés ils doivent aller à une école publique?

*Il est vrai que l'arrivée de nouveaux édifices scolaires conçus pour offrir la programmation jusqu'à la 12e année fait en sorte que le trajet jusqu'aux écoles Maurice-Lavallée et Michaël-Jean n'est plus nécessaire. Le Conseil élu privilégie que les élèves fréquentent l'édifice scolaire le plus près de chez lui, dans la mesure du raisonnable. La politique d'admission du CSCN pour les écoles catholiques privilégie l'inscription d'élèves catholiques dans les écoles catholiques. Les parents sont appelés à signer une attestation validant le choix catholique pour leur enfant s'ils souhaitent l'inscrire dans une école catholique. Depuis cette année, pour les écoles d'Edmonton, une attestation signée du parent assurant la pleine participation de l'élève dans les activités catholiques de l'école. Les questions posées sont les suivantes: - j'atteste par la présente que je suis de foi catholique; - j'atteste par la présente que l'élève est de foi catholique; - quels sont les sacrements déjà reçus par l'élève? - je reconnais et accepte qu'une*

*école catholique a la responsabilité de transmettre des valeurs et une philosophie catholique et que mon enfant vivra des expériences omniprésentes dans la vie scolaire exprimées par la prière, les activités liturgiques, les cours d'instruction religieuse et autres.*

*Discussion s'en suit.*

*Merci pour la visite.*

=====

**2. Mot de bienvenue** - Quorum atteint

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Marie-Josée propose ; Marie-Eve appuie - Tous en faveur

**4. Adoption du procès-verbal du novembre et décembre 2024**

Marie-Josée propose ; Micheline appuie - Tous en faveur.

Marie-Josée propose ; Micheline appuie - Tous en faveur.

## **Rapport de la directrice**

**Action pour Noémie** : Formation pour les présidences des CE 1 mars 2025 à Beaumont.

- Questions pour la Directrice
- 1) Programmation si les cours ont diminué – deux écoles ensemble.

*Notre offre en présentiel a augmenté de 14 cours complémentaires l'an dernier, 15 cette année (pour 275 élèves) comparé à beaucoup d'autres écoles qui ont 1000 élèves avec beaucoup d'offres mais très peu accessible pour les élèves. ML a également, 22 offres de plage horaire.*

2) Est-ce qu'il y a un partenariat avec des élèves par exemple pour la soudure ?

*Tous les cours de base sont offerts en présentiel chaque semestre. Depuis deux ans il y a des cours hybrides pour répondre au besoin. Ceci permet de dégorgner les classes de 40 élèves et à une autre école avec moins d'élèves d'avoir une autre opportunité.*

*En fonction des choix de cours des élèves ; un élève a des conflits lorsqu'il prend un cours de 11<sup>e</sup> en 10<sup>e</sup>.*

*Si des parents se posent des questions ou ont une certaine perception, ils sont encouragés à contacter la direction. Pour des horaires atypiques, ML est le plus flexible possible.*

- Résultat pour le sondage des parents : 58 réponses, donc une forte augmentation.
- Zoo thérapie : deux chiens seront dans la cafeteria durant les temps des examens.
- Nouvelle intervenante scolaire : un temps plein pour janvier.
- CSCN présentation : les doubles crédits entre Campus Saint Jean / ML
- Plan pastoral : plan triennal nouvelle année, congrès de la foi à Calgary « *Dieu nous aide à grandir dans l'amour – l'amour de soi, l'amour de Dieu* ». Plan avec nouvelles ressources et activités pour l'école.

### **Rapport du conseil étudiant**

- Spectacle de talents
- 100 tacos dans un sac
- Nintendo switch pour utiliser des danses
- Inters muraux en février
- Saint Valentin : Danse ? pas sûr encore car manque enthousiasme  
Service de bonbons – canne de Crush
- Conseil étudiant au Campus - Forum pour l'avenir regroupement pour le français pour l'avenir / ceci porte sur le leadership francophone

### **Rapport du représentant des enseignants**

- Comité Justice et social – collecte des habits contre le froid
- Canoë-volant : bénévolat
- Sport : saison du basket balle; 2<sup>e</sup> tournoi à Fort Saskatchewan pour le championnat de la ville
- Soccer intérieur : les filles sont premières
- Samuel – nommé athlète de la semaine par le journal Metro Edmonton

### **Varia - Suivi à la lettre au CSCN**

*Directeur chef des opérations* : la modernisation et restructuration pour l'école Maurice Lavallée est prévu pour 2026 : ceci comprend entre autres, refaire l'électricité, l'asphalte, les bornes au complet pour les rendre plus sécuritaires. A noter : les bornes pompières qui techniquement devraient être sur la 97 avenue sont sous une clause grand-père.

La première étape est de planifier le financement. Le renouvellement complet sera pour une période de 30 ans.

Levée de la réunion : 21h11